

CONSEIL COMMUNAL PALÉZIEUX-VILLAGE

Un crédit d'investissement pour la réfection de la rue principale a suscité de nombreuses réactions, lundi lors de la séance du Conseil communal d'Oron. Le «manque d'ambition» a déçu.



Après des discussions animées, le crédit d'investissement pour la réfection de la traversée de Palézieux-Village a finalement été accepté par une majorité du Conseil communal d'Oron. Les travaux pourront commencer l'an prochain. LE MESSAGER

La traversée de Palézieux-Village fait débat

Un sujet a particulièrement animé la séance du Conseil communal d'Oron, lundi soir. La Municipalité demandait un crédit d'investissement de 3,8 millions pour la réfection de la traversée de Palézieux-Village. La chaussée de la Grand-Rue sera refaite, les collecteurs d'eaux claires seront remplacés, tout comme la conduite d'eau potable.

Les luminaires de la Grand-Rue seront également changés.

Précisons que plusieurs arrangements ont dû être trouvés avec des propriétaires privés pour la modification de parcelles. Deux oppositions ont été levées par le

Conseil communal, qui a approuvé le préavis municipal avec 30 voix favorables, contre 19 non et 4 abstentions, dans un vote tenu secret. Le sujet s'est avéré sensible.

D'autres intervenants ont ensuite clamé leur déception quant au manque de prise en considération des cyclistes et de leur sécurité. «On ne fait rien pour favoriser la mobilité douce.» Du côté de la Municipalité, les réponses se voulaient

pragmatiques. «On compte le passage de 9000 véhicules par jour à travers Palézieux-Village, rappelle Daniel Sonnay, chargé du dossier. Si on souhaite rendre la traversée «charmante», il faudrait une route de transit à l'extérieur du village pour désengorger le trafic. Or, ce n'est pas le cas et nous n'avons pas le choix: nous devons assurer le passage des nombreux véhicules de transport et d'agriculture.» Concernant l'éventuelle piste cyclable, le municipal a regretté le manque de place pour envisager sa création.

«Faire avec les contraintes»

L'intervention de l'indépendant Philippe Taillens résumait le sentiment général. «Je soutiens le projet avec un demi-enthousiasme. Il s'agit d'une solution pragmatique qui va améliorer la situation d'aujourd'hui sans rendre la traversée plus «sympathique». On doit faire avec les contraintes.» Et le municipal Thierry-Vania Ménétrey de compléter: «Nous n'avons pas oublié les vélos. Ce serait génial de créer un passage sécurisé entre Palézieux et Oron. Mais sur ce projet, ce n'était pas possible de créer une vraie voie cyclable.»

L'issue du vote a évidemment déçu les opposants aux projets et un référendum spontané a été demandé. La population ne se prononcera toutefois pas sur le sujet, car une large majorité des membres du Législatif a balayé la proposition. Les travaux commenceront donc au printemps 2022.

Jonas Ruffieux

Un nouveau quartier de 1100 habitants

Un projet d'envergure a été présenté au Conseil communal d'Oron, lundi soir, en préambule de la séance informative pour la population, qui a eu lieu mardi. Evoqué depuis plus de vingt-cinq ans, le quartier A la Sauge, prévu près de la gare principale de Palézieux, devrait prochainement voir le jour. On prévoit la création d'habitats pour l'accueil de 1100 nouveaux citoyens. L'enquête publique ouvre aujourd'hui et se termine le 24 juillet. Nous reviendrons en détail sur ce sujet dans notre édition de vendredi prochain.

Notons encore, concernant la séance du législatif, l'acceptation à l'unanimité du postulat d'Anne-Cécile Uldry concernant la demande d'un plan climatique pour la commune d'Oron. La Municipalité a également annoncé les avancées hebdomadaires de ses efforts pour maintenir les liaisons de la gare de Palézieux intactes et a informé avoir uniformisé sa stratégie de défense avec le canton de Fribourg, principalement avec le député fribourgeois et syndic de Granges, Savio Michellod.

Deux nouveaux conseillers

En outre, la séance a permis l'entrée en fonction de deux nouveaux conseillers. Katia Borlat et Mehdi Mesbah font leur apparition, en remplacement des démissionnaires Pierre-André Raynaud et Patricia Schneider-Beroud.

Enfin, le syndic Philippe Modoux a adressé quelques mots de remerciement à deux collaborateurs, futurs retraités. Jacqueline Regard a assuré diverses fonctions au sein de la commune depuis 1988, dernièrement active au sein du contrôle des habitants. Jean-Daniel Graz a pour sa part pris ses fonctions de secrétaire communal en 1990. «Un collaborateur de grande valeur, discret, toujours présent», a résumé le syndic, avant que le concerné prenne la parole pour un discours plein d'émotion, conclu en ces termes: «Surtout, je vous le demande, prenez bien soin de cette commune.» JR

«Digne des années 1980»

Initié en 2016, le mandat d'étude a accouché d'une solution qui a paru trop peu ambitieuse pour certains conseillers communaux. L'indépendant Florian Meyer s'est mué en porte-parole des opposants. Après avoir rappelé les enjeux du projet et relevé les points positifs – la création d'un trottoir continu, un passage au goutlet de la boulangerie et un passage pour piétons à l'arrière de l'église pour rejoindre la gare CFF –, il s'est épanché sur les points qu'il considérait négatifs.

«Ce projet n'a aucune ambition d'améliorer la qualité de vie des habitants et la sécurité globale des usagers de la route.» Il a également regretté l'absence d'apport professionnel pluridisciplinaire. «La réflexion est digne des années 1980. Elle met la voiture au cœur de la conception et ne pense pas à l'esthétisme. De plus, elle ne respecte pas certaines normes en vigueur.» L'élu d'Oron-la-Ville a ensuite mis en avant sa profession d'ingénieur en mobilité et a présenté un projet qualifié «d'améliorer», avec notamment une réduction de la largeur de la chaussée, de 7 m à 6,3 m.

Un bénéfice inattendu pour Oron

La séance du Conseil communal oronais, lundi, a été l'occasion de présenter le résultat des comptes 2020. La Municipalité a annoncé un excédent de revenus de 297 571 francs, pour un total des charges s'élevant à 25,6 millions de francs. Le budget prévoyait pourtant un déficit d'environ 100 000 francs. Ce bon résultat s'explique notamment par la vente de terrains à Palézieux pour près de 400 000 francs et par l'encaissement d'impôts supplémentaires aux prévisions pour 922 000 francs.

«Le large bénéfice a permis d'effectuer des amortissements extraordinaires et d'attribuer des montants supplémentaires dans le compte d'attente de la péréquation ainsi que dans les transitoires», a annoncé la commission financière. «Aujourd'hui plus que jamais, au vu de la situation épidémiologique et économique suisse et mondiale, cela permettra d'appréhender les années futures d'une façon plus sereine, car il est extrêmement difficile d'effectuer des planifications», indique le rapport municipal. Les comptes ont été acceptés à l'unanimité des 54 membres présents.

Autofinancement à la baisse

A noter que la marge d'autofinancement de la commune pour 2020 (3,1 millions de francs) ne permet pas de couvrir 100% des investissements nets. Ces derniers se sont révélés plus importants que lors des années précédentes, en raison notamment de la construction du collège, d'un réservoir et d'un réseau d'eau. Les investissements ont été financés par la caisse communale à hauteur de 30%.

De ce fait, l'endettement brut total a augmenté de 8,6 millions de francs, et passe à 6222 francs par habitant (contre 4702 francs en 2019). JR



La meilleure chose à faire pour éviter une invasion de fourmis: éviter de laisser traîner de la nourriture, surtout sucrée. PIXABAY

INSECTES RÉGION

Après une longue période de pluie, les hyménoptères recherchent de la nourriture et trouvent leur bonheur dans les cuisines. Les entreprises spécialisées dans l'éradication des fourmis recensent une hausse des demandes.

On parle d'«année à fourmis». Après une longue période pluvieuse suivie de fortes chaleurs, les colonies envahissent généralement les intérieurs des maisons. Se nourrissant essentiellement des déjections des pucerons, les fourmis subissent la pénurie,

cette année, liée aux mauvaises conditions météorologiques. Elles s'aventurent alors dans les cuisines et là où il y aurait à manger.

En outre, et depuis quelques années, le réchauffement climatique contribue à l'expansion des populations. Les hivers moins froids permettent la survie de nombreuses reines et une forte reproduction.

On recense ainsi davantage de fourmis et surtout, elles sont plus invasives, depuis quelques semaines. Les demandes pour déloger les hyménoptères sont en hausse, selon les entreprises spécialisées. L'Attalenois Raphaël Schmitt œuvre dans ce domaine depuis trois ans en tant qu'indépendant. «Mon entreprise, Insectokill, est encore un peu jeune pour véritablement fournir des statistiques sur les interventions.

Les fourmis ont faim et envahissent les intérieurs

Mais je chiffrerais l'augmentation à environ 30%.» Soit une dizaine d'appels par semaine. «J'arrive à traiter toutes les demandes. Surtout que les guêpes se tiennent plutôt tranquilles ces dernières semaines, donc il y a moins à faire dans ce registre-ci.»

D'abord discuter

En cas d'invasion de fourmis, il recommande de faire appel au plus vite à un professionnel. Déjà, pour discuter, déterminer de quelle espèce il s'agit et obtenir des conseils sur le meilleur traitement à effectuer. Deux techniques chimiques se voient alors utilisées. Celle des points de gel consiste à intégrer une solution sucrée à une fourmi ouvrière, qui va répandre le poison à ses congénères, via le partage des nourritures. La fourmi a deux estomacs, un pour elle et l'autre pour nourrir la colonie.

La pulvérisation fonctionne pour sa part par contact. L'insecte transmet l'insecticide en touchant un autre, après être passé sur le produit. Le but consiste à contaminer la fourmière et surtout, à éliminer la reine, sans quoi la colonie survivra.

Lors de ses interventions, Raphaël Schmitt insiste sur le dialogue avec ses clients et rappelle la possible cohabitation avec des fourmis. Il intervient radicalement uniquement lorsque l'invasion se répand à l'intérieur du domicile. «Surtout, lorsque ça touche à la nourriture. A l'extérieur, j'estime que les

fourmières ont le droit d'exister. Il s'agit de préserver ces écosystèmes.»

Les appartements avec un compost sur le balcon attirent particulièrement ces insectes sociaux. Par ailleurs, pour éviter l'invasion, la meilleure chose à faire consiste à ne pas laisser traîner la nourriture, principalement sucrée. Ceci peut s'effectuer par l'utilisation de boîtes hermétiques.

Couper les chaînes

Mais si toutefois les fourmis se dirigent vers l'intérieur, le Veveysan recommande de réagir rapidement, afin de couper la chaîne au plus vite. «Les fourmis éclairées cherchent de la nourriture et quand elles en trouvent, elles signalent au reste de la colonie le chemin à suivre, en traçant des lignes avec leur abdomen. Les autres suivent tête baissée.» Si la voie n'est pas rapidement interrompue, l'invasion est inévitable.

Traiter soi-même une éradication de fourmis peut s'avérer difficile. Un permis fédéral est obligatoire pour se procurer les insecticides nécessaires. Raphaël Schmitt, actif depuis treize ans dans le domaine, a en outre dû suivre une formation, afin de se mettre à son compte et de pouvoir gérer lui-même les commandes de produits.

Insectokill se veut une entreprise basée sur le dialogue et l'information. Et Raphaël Schmitt de rappeler: «L'importance, dans ce métier, c'est la réactivité. Il faut être prêt à agir très vite.» Jonas Ruffieux

Les hivers moins froids permettent la survie de nombreuses reines et une forte reproduction.